



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

MUSIQUE

FORMATION À LA PRATIQUE AMATEUR, PARCOURS SUR PROJET : PRATIQUES COLLECTIVES CHORALES, INSTRUMENTALES ET FORMATION MUSICALE ADULTES

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour sur le site internet du CRR

Le calendrier de recrutement sera mis en ligne dès l'ouverture des inscriptions dès le début du mois de juin de l'année d'inscription.

Cette formation, non diplômante, accessible sur tests d'entrée, permet de poursuivre une pratique musicale, sans suivre un cycle complet d'études. Elle permet l'approfondissement de connaissances et/ou de pratiques pour les musiciens amateurs.

Le Conservatoire offre ainsi la possibilité de participer à des pratiques collectives de qualité encadrées par des professionnels.

➤ **Modalités d'inscription**

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, dès le début du mois juin pour l'année scolaire à venir.

Les examens d'entrée se déroulent dès le début du mois de septembre de l'année d'inscription.

Toute admission est prononcée selon des critères d'aptitude et en fonction des places disponibles.

Les résultats sont communiqués par affichage et par mail.

➤ **Modalités d'admission**

✓ **Pratique chorale**

Une audition conditionnera votre participation.

- *Vous avez peu ou pas de pratique de chant choral :*
 - Chœur mixte : cours le lundi de 18h30 à 20h.
 - Chœur grégorien adulte : cours le Jeudi de 18h30 à 20h

En fonction de votre niveau de solfège, vous pouvez être amené à intégrer un cours de formation musicale adulte à la demande du professeur (voir ci-dessous)

- *Vous êtes choriste confirmé-e et avez un bon niveau de lecture :*
 - Ensemble vocal : cours le Mercredi 18h30 à 20h30

✓ **Parcours sur projet**

Lors de la préinscription en ligne, bien renseigner l'instrument présenté dans le cadre « informations complémentaires ».

Obligation pour tout élève inscrit de participer à une action publique organisée par le Conservatoire.

Ce dispositif, d'une durée d'un an, éventuellement renouvelable, fixe les objectifs de l'année, et propose un parcours personnalisé. Il permet de poursuivre une pratique musicale dans un cadre collectif sans s'engager dans un parcours de formation et sans certification finale :

- a) Pratique collective dirigée ou non dirigée sous forme d'orchestre ou de musique de chambre
- b) Ateliers instrumentaux
- c) Orchestre Play Music #V4 « Dans mon orchestre amateur » : répertoire aux esthétiques musicales très variées (de la musique traditionnelle au XX^{ème} siècle)

Le parcours sur projet s'adresse à tous les musiciens amateurs, instrumentistes et chanteurs, **non débutants**, sans limitation d'âge. Les résidents toulousains sont prioritaires.

Une audition conditionnera votre participation.

La constitution des groupes et les horaires seront fixés à l'issue de ces tests par les professeurs.

✓ Formation musicale

Ces cours ne sont accessibles qu'aux adultes inscrits soit dans un cursus du conservatoire, soit en chorale adulte, soit dans le dispositif play music variation 4.

La formation Musicale Adulte correspond aux 4 niveaux du premier cycle de formation musicale.

Si vous êtes intéressé.e par cette formation, merci de le préciser sur le formulaire de préinscription en ligne dans la rubrique réservée à cet effet.

- *Si vous n'avez pas de connaissance de FM* : vous serez inscrit en Adulte débutant.
- *Si vous possédez des connaissances* : une évaluation permettra de déterminer le degré d'affectation.

Le test sera oral pour tous les candidats.

Pour les candidats les plus avancés, des épreuves écrites viendront compléter ce test oral (prévoir crayon et gomme).

Le candidat est prié d'apporter le cas échéant les manuels de formation musicale qu'il a utilisés lors de sa dernière année scolaire.